



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 26 mars 2008

Communiqué de presse

Mise à disposition du document de référence 2007 de Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole S.A. informe le public que le document de référence 2007 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 20 mars 2008.

Ce document est disponible sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. à l'adresse www.credit-agricole-sa.fr, espace « Information financière », rubrique "Information réglementée" ainsi que sur le site Internet de l'AMF. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation.

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le document de référence, publié sous la forme d'un rapport annuel, contient les informations suivantes exigées au titre de l'information réglementée :

le rapport financier annuel 2007 ;

le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne ;

le communiqué relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes ;

le descriptif des programmes de rachat de ses titres par la Société.